



**HAL**  
open science

## Les traitements de la pousse par nos anciens

Christophe Degueurce

► **To cite this version:**

Christophe Degueurce. Les traitements de la pousse par nos anciens. Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires, 2009, 9, pp.69-87. hal-01830666

**HAL Id: hal-01830666**

**<https://hal.science/hal-01830666>**

Submitted on 19 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES TRAITEMENTS DE LA POUSSE PAR NOS ANCIENS

Par Christophe DEGUEURCE

Musée Fragonard – Ecole nationale vétérinaire d'Alfort – 7 avenue du Général de Gaulle – 94704  
Maisons-Alfort cedex - Email [cdegueurce@vet-alfort.fr](mailto:cdegueurce@vet-alfort.fr)  
Communication présentée le 24 octobre 2009

**Sommaire :** La pousse est une affection connue depuis l'antiquité qui tire son nom du mouvement forcé d'expiration que le cheval qui en est affecté doit opérer pour expulser l'air, symptôme qui est aujourd'hui principalement relié à l'emphysème pulmonaire. Les traitements furent globalement les mêmes de l'Antiquité au XIXe siècle et recourraient principalement à des saignées et à des principes thérapeutiques censés œuvrer sur le poumon. La révolution devait venir au XIXe siècle de l'usage de l'arsenic.

**Mots-clés :** pousse – cheval - emphysème pulmonaire –arsenic

**Title :** The treatments of pursiness in the ancient time

**Contents :** The pursiness is a very old disease known since antiquity whose name comes from the fact that affected horse have difficulties to expirate air and produce a movement of forced expiration to expel air. This symptom is now mainly related to pulmonary emphysema. Treatments remained generally the same from antiquity to the nineteenth century. They used mainly bleeding and therapeutic mixtures supposed to work on the lung. The revolution was to come in the nineteenth century with the use of arsenic.

**Keywords :** pursiness – horse – pulmonary emphysema – arsenic

La médecine vétérinaire est une discipline jeune du point de vue institutionnel. L'année 2011 verra la commémoration du deux cent cinquantième anniversaire de la création de l'enseignement vétérinaire et donc du métier de vétérinaire. Mais nous ne devons pas oublier que cette brève histoire succède à des millénaires de contact entre l'homme et l'animal, de soins prodigués aux serviteurs ou aux compagnons, et que le vétérinaire est l'héritier du maréchal et autres guérisseurs dont nous connaissons les pratiques depuis au moins l'Antiquité. L'examen des traitements, des opérations que l'homme prodiguait à l'animal peut nous surprendre au premier abord et nous sommes naturellement portés à critiquer, souvent goguenards, des médications qui nous semblent aujourd'hui bien inopérantes et parfois même barbares. Faire ainsi, c'est céder à une facilité malsaine qui nous fait voir, avec nos yeux d'aujourd'hui, en bénéficiant de tout le savoir accumulé par des générations, des tentatives de nos Anciens pour soulager les animaux. Toute la difficulté de la recherche historique consiste à refuser cette

approche, à essayer de comprendre ce qui a animé nos ancêtres, à chercher les théories sous-jacentes à ces pratiques et à suivre leur évolution. Les traitements des maladies respiratoires sont, à ce titre, un cas d'école. Voici des affections touchant des viscères profonds, inaccessibles à ceux qui connaissaient peu l'anatomie et se faisaient des idées forts différentes des nôtres de ce que l'on appelle aujourd'hui la physiologie. Parmi elles, un syndrome revient constamment : la *pousse*. Nous la connaissons aujourd'hui sous le terme d'emphysème pulmonaire<sup>1</sup> mais sa définition était, avant cette époque, fondée sur l'observation d'un symptôme bien particulier commun à plusieurs affections. Nous allons nous lancer à l'assaut de cette dominante pathologique en nous restreignant,

<sup>1</sup> En France, c'est la Loi sur les vices rédhibitoires de 1884 qui marqua la fin « officielle » du terme de pousse en lui substituant celui d'« emphysème pulmonaire ». Ce sens moderne de la maladie était d'ailleurs apparu dans la Loi du 20 mai 1838 qui lui a attribué le caractère de vice rédhibitoire cette année-là.

malheureusement, à la littérature francophone. Cette présentation ne reflète donc que la situation, tellement parcellaire et minoritaire, de la France. Nous nous en excusons par avance auprès de nos collègues étrangers. Enfin, nous n'aborderons pas la période contemporaine qui tient plus du journalisme que de l'histoire.

#### LA POUSSE, UNE DEFINITION SYMPTOMATIQUE

La *pousse*, ou *coup de vent*, ou *courte-haleine* désignait, dans l'ancienne hippatrie, « une irrégularité particulière, une certaine difficulté de l'acte respiratoire, qui étaient compatibles, quelles que fussent leurs causes alors inconnues, avec les apparences de la santé et une certaine aptitude au travail de l'animal qui en était affecté »<sup>2</sup>. Cette définition de 1863 est intéressante car elle élimine des affections tellement invalidantes qu'elles rendraient l'animal inapte à tout travail. La pousse apparaissait alors comme un syndrome, un symptôme d'états pathologiques variés, d'origines éventuellement différentes, qui ont en commun une certaine irrégularité de la respiration, une forte toux, une dilatation des naseaux et une diminution de l'usage que l'on pouvait faire des chevaux. Mais, avec les progrès de la diagnose vétérinaire, le terme de pousse prit un sens plus restreint et devint progressivement, dans l'esprit des pathologistes, le synonyme de l'emphysème pulmonaire, tout simplement parce que cette lésion est la cause la plus ordinaire des mouvements irréguliers qui peuvent marquer les mouvements respiratoires.

La pousse, considérée comme symptôme en 1863, consistait donc exclusivement dans le mode irrégulier suivant lequel l'inspiration et l'expiration s'effectuaient. Nos anciens étaient de remarquables observateurs, alors laissons-nous emporter par leur sagacité et reprenons les termes d'Henri Bouley :

« Chez le cheval en bonne santé, le nombre des respirations est de 12 à 14 par minute. Les mouvements des côtés des flancs s'opèrent avec une parfaite concordance ; pendant l'inspiration, les côtes se soulèvent lentement et d'une manière continue, et, simultanément,

*les parois des flancs se relâchent en suivant le même rythme ; pendant l'expiration, les côtes s'abaissent avec la même lenteur et la même continuité, et simultanément les muscles de la paroi abdominale se contractent suivant le même rythme, et diminuent le volume de la cavité abdominale. Ces deux mouvements alternatifs se succèdent dans un ordre parfait, sans secousses et dans la même étendue, si ce n'est que de temps à autres, après huit ou dix respirations, on voit se produire une plus grande inspiration, suivie d'une expiration proportionnée.*

*La pousse se caractérise par une dysharmonie de ce mouvement aussi bien dans l'expiration que dans l'inspiration. Le mouvement d'expiration ne s'opère plus d'une manière continue mais s'effectue en deux temps, séparés l'un de l'autre par une sorte d'arrêt extrêmement rapide de sorte que, l'hiver, la colonne d'air chargée de vapeur condensée qui s'échappe des narines forme deux bouffées successives, au lieu d'une seule comme dans l'état normal. En outre, une fois l'expiration achevée, l'inspiration qui lui succède s'opère d'une manière brusque et plus rapide, et le ventre se détend brutalement vers le bas. Les anciens donnaient dans la pratique les noms de contre-temps, double temps, soubresauts et coup de fouet à ces deux mouvements irréguliers de l'expiration et de l'inspiration : le temps d'arrêt dans la première, et la chute du ventre dans la seconde. Cette irrégularité de l'acte respiratoire, plus ou moins accusée suivant les causes qui l'engendrent, appartient comme symptôme commun à des maladies différentes, telles que l'emphysème pulmonaire, la bronchite chronique, l'irritation des poumons, l'épanchement pleural chronique, les maladies du coeur, la hernie du diaphragme, l'hypertrophie du foie, les maladies chroniques des voies aériennes antérieures qui mettent obstacle à l'entrée et à la sortie de l'air. Toutefois la pousse peut exister sans aucune lésion organique : ce que l'on appelle la pousse nerveuse, qui correspond à l'asthme de l'homme.*

*Quand la pousse est le symptôme de l'emphysème, à l'irrégularité caractéristique des mouvements respiratoires se joignent les symptômes suivants : toux petite, sèche, avortée, non suivie d'ébrouement ; râle crépitant et sibilant dans les deux poumons ;*

<sup>2</sup> BOULEY, 1863, p. 1073 et 1074.

*sonorité à la percussion ; jetage albumineux par les deux narines. À un degré très avancé, dilatation spasmodique des ailes du nez, secousses imprimées à tout le corps par les soubresauts de la respiration ; torsion très manifeste des côtes ; saccades de l'anus isochrones aux mouvements respiratoires ; essoufflement rapide ; respiration bruyante, surtout par les temps chauds.»<sup>3</sup>.*

Le cheval *poussif* présentait donc une toux constante et des irrégularités de la respiration, allant de la discrète anomalie du soulèvement du flanc jusqu'à la franche dyspnée qui le rendait impropre à tout travail et conduisait à son abattage. L'expiration se faisait en deux temps, l'animal atteint semblant pousser l'air vers l'extérieur, son flanc barré par une *corde* saillante, la partie la plus épaisse du muscle oblique interne de l'abdomen traduisant l'effort des muscles abdominaux pour aider à cette expulsion.

#### LA POUSSE, UNE AFFECTION CONNUE DE LONGUE DATE ET TRES CONSTANTE DANS SON ABORD

Mais revenons à des époques plus anciennes. Hurtrel d'Arboval<sup>4</sup>, comme tous les auteurs de son temps, a mené une étude systématique des sources qu'il avait à sa disposition, dont certaines étaient riches comme, par exemple, les travaux de Godine jeune<sup>5</sup> et surtout le *Mémoire* de Rodet de 1825<sup>6</sup>, mémoire qu'il reproduisit trois ans plus tard en l'augmentant, dans sa *Doctrine physiologique*<sup>7</sup>.

Selon lui et citant Francini<sup>8</sup>, les Grecs<sup>9</sup> considéraient comme *poussifs* les chevaux ayant les poumons « *ulcérés* », « *rompus* » et « *plein de boue* ». Suivant Ruel<sup>10</sup> et Masse<sup>11</sup>, traducteurs des sources des auteurs des

*Hippiatriques*<sup>12</sup>, Apsyrté<sup>13</sup>, Eumèle<sup>14</sup>, Pelagonius<sup>15</sup> et d'autres désignent par le terme de *haut-vent* une maladie dans laquelle le poumon était censé être « *froissé et rompu* » et qui, à en juger par les signes qu'ils lui attribuent, ressemblait autant à la phthisie pulmonaire<sup>16</sup> qu'à la pousse. Cependant Apsyrté, Hieroclès<sup>17</sup>, Magon de Carthage<sup>18</sup>, Pelagonius, Tiberius<sup>19</sup>, etc., ont décrit une autre affection qu'ils nomment *orthopnée* et qui ressemble beaucoup à la pousse. Jourdin<sup>20</sup>, autre traducteur des hippiatres grecs, signale que Theomnestos<sup>21</sup> considérait que la toux occasionnait des ruptures du poumon<sup>22</sup>.

<sup>12</sup> L'*Hippiatrique* est la réunion des œuvres vétérinaires de l'Antiquité, collectionnées au Xe siècle, sous le règne de Constantin Porphyrogénète. Elle comprend 2 livres, 118 chapitres et renferme des fragments de 25 écrivains. In MOULÉ, 1891.

<sup>13</sup> APSYRTE. Il aurait vécu vers 322. On lui doit 121 articles dans les *Hippiatriques*. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>14</sup> EUMELE de Thèbes. Il vivait probablement vers le IVe siècle. On retrouve 31 articles dans l'*Hippiatrique*. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>15</sup> PELAGONIUS. On suppose qu'il vivait au IVe siècle de notre ère. Il était antérieur à VÉGÈCE qui en a fait plusieurs fois mention dans son traité vétérinaire. Dans l'*Hippiatrique*, 48 articles sont inscrits sous le nom de PELAGONIUS. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>16</sup> Ce terme est repris des écrits d'HURTREL D'ARBOVAL et se réfère à la tuberculose humaine.

<sup>17</sup> HIEROCLES. On ne sait pas quand il vécut mais il était postérieur à APSYRTE car les 107 articles de l'*Hippiatrique* sont des reprises de ceux d'APSYRTE.

<sup>18</sup> MAGON de Carthage. 250 ou 140 avant Jésus-Christ. Il fut l'auteur d'un traité d'agriculture en langue punique qui acquit une réputation considérable. On en trouve un article de MAGON dans l'*Hippiatrique* (livre I, ch. XXVI) consacré à la difficulté de respirer. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>19</sup> TIBERE. Auteur de 10 articles de l'*Hippiatrique* ; inconnu. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>20</sup> JOURDIN, 1647.

<sup>21</sup> THEOMNESTOS. Aurait vécu au Ve siècle. Il aurait été attaché, en qualité de vétérinaire, à Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths. On lui doit 31 articles dans l'*Hippiatrique* et 6 dans les *Géoponiques*. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>22</sup> « *Theomnestus dit que la toux produit ordinairement des ruptures aux poumons, à cause des grandes secousses qu'elle lui donne, comme font les grandes courses, sauts & efforts : Quand aussi le Cheval, après une grand soif, vient à boire avidement & sans mesure* »

<sup>3</sup> BOULEY, 1863, p. 1073 et 1074.

<sup>4</sup> HURTREL D'ARBOVAL, 1839, p. 291 à 340.

<sup>5</sup> GODINE jeune, 1815.

<sup>6</sup> RODET, 1825.

<sup>7</sup> RODET, 1828.

<sup>8</sup> FRANCINI, 1603.

<sup>9</sup> Par le terme de « Grecs », on désignait les hippiatres de l'Empire roman d'orient, ceux dont les écrits furent compilés dans les *Hippiatrica*.

<sup>10</sup> On lui doit la première édition de l'*Hippiatrique* en latin en 1530.

<sup>11</sup> On lui doit la première édition en français, en 1563.

L'auteur antique dont il nous reste le texte le plus complet est sans conteste Végèce<sup>23</sup>. J'emprunte les lignes qui suivent à la traduction qui en fut faite en 1563 par Charles Estienne<sup>24</sup>. Son traducteur lui fait tenir les propos suivants « *Du mal des poumons qui engendre la pousse aux chevaux. Les poumons comme instruments propres à ventiler le cœur & le rafraichir<sup>25</sup>, outre leur autre office, sont quelquefois tentez & imbeuz comme parties spongieuses, de « reumes » (rhumes) & descentes ordinaires, principalement en bêtes froides & de long relais, même en lieux froids, & en temps d'hiver. Les signes sont, qu'il ronflera & sera fort endormi, & néanmoins la toux le pressera bien fort, & jettera par la bouche comme de la boue d'apostème. Si la maladie prend quelque trait, il clochera des pieds de devant, & jettera des naseaux une forte odeur fétide et puante : il se couchera à malaise, & n'étant sans fièvre s'appuiera toujours à sa mangeoire, & la fiente sentira fort le corrompu. Quelque fois nature étant forte pour expeller ce qui lui nuit, t'apparaîtront par tout le corps du cheval certaines enfures, comme de cloux ou furoncles* ». Puis, plus loin : « *Du cheval anheuleux, & qui ne peut avoir son vent, l'on le nomme poussif. Les anciens ont nommé le cheval anheuleux, soupireux & orthopnéique, quand il n'a plus son vent à l'aise : & combien qu'il soit piqué, tiré & fouetté, toutefois il ne veut marcher, mais halète bien fort, & jette soupirs en abondance, même en mangeant il ne cesse de tousser, il ne va point du train de devant, & tire de l'éparvin en arrière. Ce mal, pour en dire le vrai pronostic, pour ce qu'il tient aux parties vitales, ou prochaines d'icelles, ne se guérit jamais, ou bien qu'à bien grand peine : & est de grande difficulté & longueur, approchant bien fort de la pousse : quoi qu'en soit, le poumon étant offensé & trop travaillé de souvent se remuer, fait la bête étique & en chartre, à la fin comme sèche anatomie qui est l'ombre de la mort prochaine* »<sup>26</sup>. La pousse venait donc de

l'encombrement des poumons par des sécrétions, thèse reprise tout au long des siècles qui suivirent.

Il fallut attendre le XIIIe siècle pour trouver un nouveau chapitre original consacré à la pousse. Il se trouve dans l'œuvre de Jordanus Rufus<sup>27</sup> et le passage qui suit est extrait de l'étude qu'a publiée Brigitte Prévot<sup>28</sup>. On y retrouve le fait que les canaux des poumons seraient bouchés.

« *Dou cheval poussif. Une enfermeté vient au cheval qui estoupe les pertuiz dedenz le pourmon, dont le cheval a paine puet sospirer et avoir s'alaine si comme il convient, et li fet grant enflemant et grant debatement des flans. Et ce avient au cheval gras par trop grant travail, et pour ce les pertuis dou pourmon sont estoupé en aucune partie, par eschaufement de la graisse fondue entour le pourmon. Et ceste enfermeté est apelee poussif.* »

Et un nouvel apport devait avoir lieu un siècle plus tard avec le traité de Lorenzo Rusio<sup>29</sup> et la même étiopathogénie supposée. Globalement, à partir de cette époque, la majeure partie des auteurs considérèrent que cet encombrement des conduits bronchiques était consécutif à un travail trop violent, des efforts excessifs, ou la consommation juste après l'effort de boissons et d'aliments. Les auteurs ne diffèrent finalement que par des variantes.

Reprenons le cours historique pour nous intéresser à l'époque classique qui vit plusieurs publications fondatrices pour la médecine vétérinaire. Considérons par exemple Jacques de Solleysel, le maître de l'hippiatrie française du XVIIe siècle, le premier auteur à fonder sa pratique médicale sur une théorie qui lui était contemporaine et qu'il extrapolait de l'homme au cheval : la théorie des humeurs. Sa vision de l'anatomie du poumon était assez limitée ; il lui reconnaissait deux lobes, correspondant chacun à un poumon. Il soulignait que cet

<sup>23</sup> VÉGÈCE (*Publius Vegetius Renatus*). Il est généralement admis qu'il vivait au milieu du IVE siècle. Il a composé un traité vétérinaire en 4 livres qui est probablement le traité le plus complet et le plus détaillé du genre. D'après MOULÉ, 1891.

<sup>24</sup> VÉGÈCE, 1563.

<sup>25</sup> Il s'agit du pneuma véhiculé par les poumons.

<sup>26</sup> VÉGÈCE, 1563, p. 91.

<sup>27</sup> RUFUS, Jordanus. Né en Calabre, vivait au temps de l'Empereur Frédéric II (1194 – 1250). On lui doit un traité de maréchalierie (au sens ancien du terme).

<sup>28</sup> PRÉVOT, 1991.

<sup>29</sup> RUSIO, Lorenzo (ou RUSIUS). Il exerçait la médecine vétérinaire à Rome vers 1350. Le traité de RUSIO ou RUSIUS a été à l'origine, avec celui de RUFUS, de tous les autres traités du Moyen-Age.

organe était le plus riche en vaisseaux sanguins et voyait là l'origine de son extrême sensibilité à la maladie. La première cause supposée était une gêne sise dans le poumon qui empêchait le sang de bien circuler, de sorte qu'il s'amassait en grande abondance et écrasait les voies aériennes. La qualité supposée du sang bloqué conditionnait la suite de la maladie. S'il était « *chaud et bouillant* », il dégénérait « *promptement en pourriture* », et causait une inflammation de la région ; il fallait donc rafraîchir cette zone. Si l'amas était riche en « *flegmes et de la pituite* », la maladie était moins spectaculaire mais difficile à vaincre. Il fallait user de remèdes « *incisifs et atténuants* » pour détacher « *les humeurs glaireuses et visqueuses* ». Mais la respiration étant gênée, le sang n'était pas correctement rafraîchi, ce qui ramenait à l'étiopathogénie précédente<sup>30</sup>. D'autres causes étaient identifiées comme des efforts trop violents du cheval conduisant à des ruptures de veines, à l'écoulement de sang dans ce que nous appelons aujourd'hui la cavité pleurale, sang qui se changeait en pus et conduisait à des ulcères du poumon qui rendaient le cheval poussif. Cette pleurésie purulente associée à des lésions majeures du poumon rendait le cheval étique<sup>31</sup>. La pousse était censée venir de multiples causes. Une cause ordinaire de la pousse était supposée être l'ingestion d'aliments « *trop chauds* » tels que le vieux sainfoin, l'ingestion de foin donné en excès, le repos trop marqué qui aurait conduit à l'accumulation de « *flegmes et d'humeurs superflues* » dans tout le corps du cheval, et particulièrement le poumon. La pousse était censée pouvoir venir aussi de l'abreuvement d'un cheval venant de terminer une course, tout comme elle était parfois supposée pouvoir être héritée des parents.

Il fallut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour que les données s'affinent et que d'autres hypothèses se fassent jour. Par exemple, Lafosse fils considérait que « *Cette maladie est produite par l'épaississement du sang, par le relâchement des vésicules du poumon, & par les tubercules survenus dans ce viscère : on doit mettre encore au nombre des causes de la pousse, les pierres pulmonaires, & les adhérences du poumon à la plèvre ou au diaphragme.*

*Le sang devenu épais, circule lentement, s'arrête & s'appesantit sur les vaisseaux capillaires du poumon : il fait alors sur ce viscère, de fortes & vives impressions qui se communiquent aux nerfs qui vont se distribuer aux muscles inspirateurs, & les sollicite à de fortes aspirations.*

*Les glandes du poumon qui séparent continuellement une humeur mucilagineuse, destinée à humecter la substance de ce viscère, étant relâchées, s'engorgent de cette liqueur, compriment les vaisseaux sanguins, & causent la difficulté de respirer.*

*Lorsque l'humeur des bronches est amassée en grande quantité dans les vésicules du poumon, elle bouche, pour ainsi dire, le passage de l'air, qui, en faisant effort, produit assez souvent un gargouillement ; c'est ce qu'on appelle le cheval siffleur ou cornard.*

*Le sifflement vient aussi quelquefois du resserrement de la glotte : ce qui arrive souvent lorsqu'on fait baisser la tête au cheval en le ramenant, & qu'il est rêné trop court. Quand il procède d'une autre cause, le mal est incurable, quoi qu'en disent bien des gens, qui dans la vue d'y remédier, s'avisent fort mal à propos de fendre les narines dans lesquels il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce sifflement ».*<sup>32</sup>

Mais la solution devait poindre au même siècle pour s'affirmer au XIX<sup>e</sup> avec le développement de l'examen nécropsique qui apporta un nouvel éclairage sur un syndrome dont les prédécesseurs ne connaissaient que les symptômes les plus saillants. Vitet fut l'un des premiers à réaliser ces examens ; il écrivait : « *N'allez pas faire autant d'espèces de pusses que vous remarquerez de lésions différentes ; les uns ont une partie des poumons adhérentes à la plèvre ; les autres offrent des poumons d'une couleur jaunâtre. Ceux-ci ont les extrémités des bronches presque remplies d'une humeur visqueuse et limpide ; ceux-là sont affectés de petites vésicules aqueuses et transparentes, situées sur les extrémités des bronches ; quelquefois ces vésicules sont rassemblées, et occupent un grand espace dans un des lobes du poumon ; chez le plus grand nombre de ces animaux, on voit les vaisseaux sanguins du poumon dilatés par beaucoup de sang : les poumons de plusieurs renferment de*

<sup>30</sup> SOLLEYSEL, 1664, p. 329.

<sup>31</sup> SOLLEYSEL, 1664, p. 330.

<sup>32</sup> LAFOSSE, 1775, tome 3<sup>e</sup>, article « Pousse ».

*petites tumeurs pleines d'une humeur tenace et blanchâtre ; en exprimant des bronches de certains, il sort une humeur jaunâtre ; on rencontre souvent le tissu cellulaire qui unit les lobules des poumons dilaté par un air élastique et prêt à s'échapper à la moindre ouverture d'une cellule ; quelques cadavres contiennent beaucoup d'air élastique entre la plèvre et les poumons ; enfin on observe que la plupart ont les poumons trop volumineux, relativement aux cavités qu'ils renferment*». Ainsi Vitet avait observé que la pousse accompagne les lésions organiques de la pleurésie, des abcès pulmonaires, de la bronchite chronique, et surtout de l'emphysème du poumon, dont il connaissait bien toutes les nuances. Ces observations devaient être affinées considérablement par Onésime Delafond, un des pionniers de l'anatomie pathologique dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Je ne continuerai pas la description exhaustive des causes supposées par les auteurs tant elles sont nombreuses et le plus souvent se répètent. De l'ingestion des plumes à une étroitesse des choanes, tout semble possible.

Comme beaucoup d'affections, la constance de description de cette affection n'a d'égale que celle des traitements employés. Les traitements de la pousse étaient toujours extrêmement compliqués et montrent une extraordinaire stabilité au cours des siècles. Finalement, les traitements des hippiatres du XVI<sup>e</sup> siècle n'étaient pas différents de ceux prescrits par les auteurs antiques. Les médicaments se comptaient par dizaines et les produits les plus hétéroclites entraient dans leur composition, si bien qu'il n'est pas aisé d'en tirer un fil conducteur cohérent. Comme toujours, les praticiens usaient de produits issus des trois règnes : animal, végétal et minéral. Mais certains traitements, souvent pratiqués par les moins savants des soignants, relevaient de la chirurgie ou plutôt de la mutilation. Ils ont traversé les siècles jusqu'à ce qu'ils se heurtent à la sensibilité du public, surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

## LES TRAITEMENTS CHIRURGICAUX ET LES MUTILATIONS

Evidemment, tous les moyens classiques de traitement étaient mis en œuvre : la saignée était souvent pratiquée, généralement accompagnée d'une purgation, et des sétons<sup>33</sup> étaient posés au poitrail ou aux fesses. Mais l'inefficacité des remèdes poussait l'empirique toujours plus loin, contraint qu'il était de justifier son activité et ses revenus par des opérations complexes, nécessitant une grande dextérité tant dans la contention de l'animal que dans le geste opératoire, en somme non réalisable par le vulgaire. Une des mutilations classiques consistait à fendre les narines au moyen d'un fer rouge dans l'objectif de libérer la respiration. L'intervention pouvait aller de la simple incision à l'amputation de la partie latérale de la narine.<sup>34</sup>

Un procédé complémentaire consistait à tenter d'amoindrir « *la corde* » en pratiquant des scarifications au fer rouge, en général formant une croix et centrées sur le flanc<sup>35</sup>. Mais le traitement classique par excellence, celui contre lequel ont dû se battre les premiers vétérinaires était redoutable et portait le nom d'un charmant passereau, le rossignol, qui serait bien déçu de se voir lié à l'opération qui suit. Le cheval poussif toussait fort et souvent. Son ventre était distendu, gonflé par les gaz et la quinte déclenchait des flatulences bruyantes et disgracieuses : « *On observe encore que les chevaux poussifs ont ordinairement beaucoup de flatuosités ; et de là est venu l'idée de leur pratiquer un rossignol à l'anus pour donner issue aux vents qui les gonflent et les météorisent.* »<sup>36</sup>

<sup>33</sup> Le séton est un corps étranger glissé sous la peau et qui déclenchait une suppuration. Afin d'être efficace, il devait générer une importante inflammation ; on utilisait des plumes, de l'étaupe ou un linge imbibé d'une substance irritante. Certaines racines étaient également utilisées.

<sup>34</sup> « *Quand il procède d'une autre cause, le mal est incurable, quoi qu'en disent bien des gens, qui dans la vue d'y remédier, s'avisent fort mal à propos de fendre les narines dans lesquels il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce sifflement.* »

In LAFOSSE, 1775, article « Pousse ».

<sup>35</sup> « *Il y a quelques Maréchaux, lesquels outre cette médecine par le moyen du fer chaud, empêchent le battement des flancs, scarifient & fendent les naseaux promptement, afin que le Cheval puisse tirer son haleine avec plus de liberté : mais n'affectez pas ces remèdes.* ». D'après MARKHAM, 1666, p. 78.

<sup>36</sup> CHABERT, 1809.

Les anciens hippiâtres, observant les mouvements de l'anus synchrones de la respiration, ceci étant dû aux pressions s'exprimant dans l'abdomen, pensaient en plus que l'animal prenait l'air par l'anus et que faciliter l'entrée d'air par le rectum était un gage de soulagement :

*« Les chevaux qu'il y a longtemps qu'ils sont outrés, prennent le vent par le fondement, et même on leur fait un trou pour leur faciliter la respiration, ceux-là sont rebutés de toute la terre »<sup>37</sup>*

Concrètement, l'opération s'appelait « rossignol » ou « sifflet » et consistait à créer une fistule rectale dorsale ou latérale à l'anus. Plutôt que d'adapter les écrits anciens, je préfère donner la parole à un de nos confrères qui écrivait sur le sujet dans un numéro de la *Semaine Vétérinaire* de 1907 : « Les hippiâtres, à l'époque de Bourgelat (sommestons beaucoup plus avancés aujourd'hui ?) ne connaissaient pas le traitement rationnel de la pousse ; cependant ils avaient la prétention de faire disparaître un symptôme, peu grave à la vérité, mais dépourvu de grâce et de distinction.

*Ô mânes de Goubaux<sup>38</sup>, rappelez-nous avec votre verve rabelaisienne le passage de votre cours où, signalant les ruses des maquignons, vous nous décriviez la fistule anale au moyen de laquelle nos ancêtres, s'ils ne parvenaient pas à empêcher la toux et le soubresaut, supprimaient du moins cette ultime manifestation de la pousse : les vents.*

*Il nous arrivait alors quelquefois alors de rencontrer parmi nos chevaux de dissection un canasson porteur du traditionnel rossignol et nous nous empressons de le signaler à notre digne professeur afin d'avoir le plaisir d'entendre rééditer la fameuse tirade sur les ruses et sur l'inanité d'un tel traitement.*

*Mais je ne dois pas oublier que je m'adresse aux jeunes qui, pour la plupart, n'ont pas entendu Goubaux. Il y a lieu de croire que ses successeurs à la chaire d'anatomie ont omis de parler du rossignol, aujourd'hui démodé. Je vais donc réparer cette lacune dans l'éducation de mes jeunes confrères.*

*Le rossignol, ou sifflet, était une fistule latérale faisant communiquer le rectum avec l'extérieur, fistule entretenue par une mèche en seton et grâce à laquelle le cheval poussif toussait mais ne péchait plus. Les gaz, trouvant une autre issue, ne faisaient plus vibrer le sphincter. »*

Comme notre confrère de 1907 le laissait entendre, le rossignol était très fréquemment pratiqué par les empiriques. Laissons Garsault parler de cette intervention qu'il réprouvait mais ne pouvait s'empêcher de décrire précisément :

*« Quelques-uns font à un cheval poussif outré, un rossignol sous la queue, prétendant qu'il en est soulagé, mais cela ne lui fait rien du tout : mais comme il y a bien des gens qu'on ne peut désabuser de leurs préjugés, je vais enseigner cette opération de peur qu'on ne se méprenne si on voulait la faire. Le rossignol est un trou qu'on fait entre la queue & le fondement, & qui doit communiquer avec le boyau ; ce trou se fait avec la grosse gouge qu'on fait rougir.*

*Premièrement, on fourre la corne de vaches dans le fondement, puis avec la gouge rouge, on perce au-dessus à plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ayant percé le boyau, elle rencontre la corne, alors on passe une lame de plomb par ce trou : on la fait ressortir par le fondement, et on entortille les deux bouts par dehors, ce qui empêche le boyau de se rendre à l'endroit du trou. C'est proprement faire une fistule à un cheval. »<sup>39</sup>*

Philippe-Etienne Lafosse apportait les mêmes informations dans son *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège et maréchallerie* (1775)<sup>40</sup>, en signalant que la lame de plomb était remplacée, après cicatrisation, par un anneau de fer ou de laiton.

Philibert Chabert en donnait une variante dans l'article qu'il publia dans le *Cours d'Agriculture* de l'Abbé Rozier :

*« Le rossignol consiste en un trou entre l'anus et la queue : on le pratique en introduisant dans l'extrémité du rectum un petit bâton sur lequel on tire la pointe du bistouri, puis on plonge un tisonnier rouge par*

<sup>37</sup> SOLLEYSEL, 1664.

<sup>38</sup> Armand GOUBAUX a été professeur d'anatomie et directeur de l'Ecole d'Alfort dans la seconde moitié du XIXe siècle.

<sup>39</sup> GARSULT, 1773.

<sup>40</sup> LAFOSSE, 1775, Articles Rossignol (pages 45 & 46) et Sifflet ou Rossignol (pages 80 & 81).



*cette incision presque sur le bâton ; quelquefois on y met une mèche ou ruban qui sort par l'anus : on fait aussi ce trou avec une gouge brûlante ou un emporte-pièce. Le rossignol ne se ferme jamais quand l'opération a été bien faite, mais il ne peut directement agir sur les poumons ; cependant il soulage en donnant issue à l'air dégagé des intestins, et que ceux-ci ne peuvent expulser à cause de leur faiblesse.»<sup>41</sup>*

Le pauvre cheval était parfois soumis aux trois mutilations « afin que par le feu ils ne puissent desmener les flancs si gaillardement, et puissent plus facilement respirer par les nazeaux et pousser hors le vent par le fondement »<sup>42</sup>.

#### LES MEDICAMENTS CLASSIQUEMENT UTILISES JUSQU'AU XIXE SIECLE

La pousse, comme d'ailleurs la plupart des maladies identifiées avant la création des écoles vétérinaires, a donné lieu à la fabrication d'une quantité extravagante de recettes, de remèdes, sous forme de poudres ou de potions, que l'on dispensait à l'animal dans des conditions qui devaient parfois être compliquées. Il est pratiquement impossible ici de recenser les dizaines de substances, généralement d'origine végétale, qui étaient assemblées avant d'être données de force à l'animal. Le choix de ces remèdes pouvait être dicté par les conceptions physiologiques de l'époque. Par exemple, Solleysel différenciait le cas où le poumon était échauffé et nécessitait donc l'administration de médicaments tempérés, de celui où le poumon était amorphe, sans chaleur, et pour lequel il fallait appliquer des traitements plus incisifs<sup>43</sup>. En somme, les remèdes utilisés pour la pousse étaient ceux généralement appliqués pour la toux. Et au milieu de ce fatras de formules, il

est malgré tout possible de trouver quelques lignes directrices et d'identifier des plantes dont on reconnaît aujourd'hui les vertus thérapeutiques et l'action sur le système respiratoire.

Les *matières sucrées* étaient déjà utilisées par Solleysel et les auteurs contemporains. La première formule qu'il recommande associe le soufre, le miel et une série de plantes que nous envisagerons ultérieurement<sup>44</sup>. Le miel est sucré, fortement appétant et dissimule le goût des plantes qui y étaient ajoutées. Ceci en faisait un moyen de faire ingérer à l'animal des bols thérapeutiques. Il répondait en plus, mais les auteurs de l'époque ne le savaient pas, à l'intérêt d'augmenter la valeur énergétique de la ration sans encombrer l'intestin. Le miel pouvait être utilisé dans l'avoine ou dilué dans l'eau pour constituer un breuvage<sup>45</sup>. Autre produit sucré très fréquemment utilisé : le moût de raisin.

<sup>44</sup> SOLLEYSSEL, 1664, p. 331 : « Mettez dans un vaisseau capable de contenir un saut, mauves, bouillon blanc, pas d'âne, genet vert, chicorées, pointes de ronces, chicorées amères, hisope & marhubben de chacune trois poignées, hachez les menu, faites-les cuire deux heures dans suffisante quantité d'eau, en sorte que le vaisseau soit plein, puis les ôtez du feu, ajoutez y un quarteron de réglisse concassée, et six poignées de fleurs de genet, laissez refroidir à demi : puis passez le tout, & y ajoutez une livre de miel, et aillez une livre de soufre que vous ferez fondre, & ainsi fondu le jettrez dans la décoction que vous faites : ensuite faites le fondre une seconde fois dans une cuillère de fer, retirez le fondu dans la décoction : faites cela cinq ou six fois, reprenant votre soufre au fonds, & le faisant fondre pour qu'il laisse son sel volatile parmi la décoction. Puis ayant tenu au matin deux heures le Cheval bridé, faites lui avaler avec la corne le tiers de ce breuvage, & le promenez demi heure au pas, & ensuite qu'il avale l'autre tiers, promenez le encore au pas une demi heure : finalement le reste, et le promenez encore autant de temps, continuez durant quinze jours ; pendant ce temps il ne mangera que du son et de la paille de froment, ou du foin mouillé ».

<sup>45</sup> SOLLEYSSEL, 1664, p. 332 : « Je trouve plus à propos de le donner dans l'eau, parce que le miel étant dans l'eau, n'est pas si fort changé dans l'estomac, comme s'il était mêlé avec des aliments solides ; & ainsi il retient beaucoup plus de sa faculté détersive, & est porté plus promptement dans les vaisseaux ; & par conséquent plus propre à nettoyer & à déboucher les poumons farcis d'embaras ».

<sup>41</sup> CHABERT, 1809.

<sup>42</sup> FRANCINI, cité par MOULE, 1909, p. 394.

<sup>43</sup> SOLLEYSSEL, 1664, p. 331 : « Ceux qui pourront reconnaître que le poumon d'un cheval poussif est fort échauffé, pourront choisir entre les remèdes que je vous propose, ceux qu'ils jugeront les plus tempérés ; si au contraire ils n'y remarquent aucune chaleur, ils se serviront des remèdes les plus incisifs : je tâche pourtant de les modérer tous, en sorte qu'ils puissent dégager le poumon, sans lui imprimer aucune ardeur, qui serait nuisible dans ce mal ».

Comme toujours, les *animaux* payaient leur tribut au soulagement des chevaux. Nous exposerons ces traitements dans un ordre qui ira du plus commun vers le plus étonnant. Végèce recommandait par exemple une potion à base de plantes à laquelle étaient adjoints des œufs. Si le cheval refusait ce remède, et pour lui redonner de l'appétit, l'hippiatre était invité à donner à boire au cheval du lait de chèvre avec du miel, autant qu'il le souhaitait. Et il proposait plus loin d'abreuver le cheval avec du lait de vache<sup>46</sup>.

Les œufs furent aussi particulièrement utilisés selon un protocole qui semble difficile à mettre en œuvre :

*« Pour guérir un cheval Poussif avec des oeufs. Comme il ne faut rien négliger de ce qui est propre pour guérir des chevaux altérés de flancs ou Poussifs, vous pourrez essayer les remèdes suivants, quoique très communs.*

*Prenez une douzaine d'oeufs frais, mettez-les tremper dans du fort vinaigre, si longtemps que toute la coque soit consommée, & qu'il ne reste que la pellicule qui enferme l'oeuf, puis ayant tenu votre cheval bridé toute la nuit, vous lui ferez avaler tous les oeufs, et le vinaigre aussi : ensuite il faut-le bien couvrir et le promener deux heures entières, lui mouiller son avoine, et ne lui point donner de foin : ce vinaigre perd son acidité, j'en ai vu donner pour la fièvre quarte avec un succès prodigieux.»*<sup>47</sup> Markham utilisait le même procédé en étalant les administrations : *« Les oeufs ramollis dans le vinaigre, comme il a été dit au chapitre de la toux sèche, sont fort excellents, pour la courte haleine, pourvu que les donniez, en augmentant de jour en jour le nombre de points comme par exemple, le premier jour un, le second trois, le troisième cinq, il est bon encore de verser un peu d'huile & de vinaigre dans les naseaux.»* Ce traitement fut pratiqué jusqu'au XXe siècle.

Mais parfois, l'hippiatre recourait à l'animal complet : *« Prends un serpent, & lui coupe la tête et la queue, lui ôte les entrailles, & fait bouillir le reste en eau de rivière jusqu'à ce que la chair du dit serpent se sépare de l'os, puis jette l'os, mêle avec l'eau & chair de serpent ainsi cuite, de la farine de froment ou d'avoine, & baille lui toute l'eau de la*

*décoction à boire sans lui bailler autre breuvage tandis qu'elle durera : & lui faut mêler la chair avec son avoine. Et doit manger en cette sorte trois ou quatre serpents, en discontinuant quelques temps, comme de trois en trois jours.»*<sup>48</sup>

*« Item prends des tortues et leur coupe la tête et la queue, & jette les entrailles, & les fait tant cuire en eau, que la chair laisse les os, & que l'eau en soit fort grasse puis faut faire boire cette eau au cheval sans lui en donner d'autre jusqu'à ce qu'il l'ait toute bue : & s'il demeure de la chair, la faut mêler avec l'avoine que tu lui bailleras à manger : & faut continuer cela jusqu'à ce que tu voies que le cheval soit guéri. Et faut noter que lesdites tortues doivent être aquatiques, car iaçoit (quoique) que les terrestres soient bonnes, toutefois celles d'eau sont meilleures.»*

*« Tu en pourras faire autant avec des limaçons»<sup>49</sup>, sans en rien ôter, mais les faut faire cuire entier avec du froment »*<sup>50</sup>.

Le chien n'était pas épargné. Olivier de Serres, le célèbre agronome du XVI<sup>e</sup> siècle, recommandait de même : *« A la pousse ou défaut de respiration, est propre ce breuvage : faites cuire dans trois seaux d'eau un petit chien de trois semaines, jusques à la consommation de la moitié de l'eau et que les os du chien se séparent de la chair, y ajoutant sur la fin, du sucre, gingembre, et poivre, de chacun une demie once ; donner de ceste décoction-là au cheval, durant trois matins, par inégales mesures, assavoir le premier, cinq chopines : le second, quatre : le tiers, trois : et après, faites courir le cheval tant qu'il pourra. Le foin qu'il mangera durant les dits trois jours, sera arrosé avec la décoction sus dicte.»*<sup>51</sup> Ce remède à base de chien datait de l'Antiquité puisque Cleomenes le préconisait déjà. *« Cleomenes dit qu'il faut nourrir le Cheval travaillé d'orthopnée, avec aliments chauds, comme vesce trempée, avoine, pois chiches & orge ; qu'il faut mêler de la farine avec l'eau qu'il boira, lui faire prendre tragachante, soufre vif, avec vin doux, ou le bien le sang d'un petit chien tout chaud, qu'on lui donnera pendant neuf jours, avec deux cuillerées de poudre de cumin, arrosée de vin,*

<sup>46</sup> VÉGÈCE, 1563, p. 90.

<sup>47</sup> SOLLEYSEL, 1664, p. 336.

<sup>48</sup> RUSIUS, 1583, p. 95.

<sup>49</sup> Escargot.

<sup>50</sup> RUSIUS, 1583, p. 96.

<sup>51</sup> SERRES, 1600, p. 1427.

*& poudre d'encens, & soufre mêlé avec vin & miel, jeter par le naseau gauche. »*<sup>52</sup>

Autre ouvrage à succès du XVII<sup>e</sup> siècle, *Le grand mareschal expert et françois*<sup>53</sup>, multipliait les recettes toutes plus étonnantes les unes que les autres. On y recommandait notamment de réaliser des fumigations à base de roses séchées... ou de poumons de renard !

Le porc servait aussi de médicament :

*« Pelagonius. Aux Chevaux qui ont le poumon altéré, faut leur donner le sang de petit cochon de lait, & leur faire avaler tout chaud, même les croutes de levain de froment délayé dedans du vin cuit qu'on leur donnera par plusieurs jours, & à boire de l'eau avec de la farine, faut faire pastilles avec ails pilés & axonge vieil, en mêler avec vin cuit, miel & des œufs, & faire prendre pendant trois jours. »*<sup>54</sup>

*« Hipocrate. Lorsque le Cheval est mal du poumon, & que des humidités paraissent aux naseaux, dit qu'il faut prendre des fruits astringents, faire bouillir dedans une liure de vin & d'huile, & faire avaller & donner peu à manger, mêler des vesces avec l'avoine, ou de la cervelle de pourceau, cuite dedans une livre de vin, & autant d'huile, en faire avaller, ou du bouillon fait avec un coq & du vin, il faut tirer du fang & le nourrir avec « gramigne & trefueille », & donner à boire de l'eau avec de la farine. »*<sup>55</sup>

L'homme lui-même produisait des médicaments. L'urine humaine, à raison de deux chopines par jour pendant neuf jours, servait de traitement<sup>56</sup>.

Mais les remèdes majoritaires étaient clairement ceux utilisant les *plantes*. Les parties de plantes qui entraient dans la composition des formules autrefois tant recommandées contre la pousse étaient surtout les plantes ou les graines excitantes, les mêmes que celles utilisées dans le traitement de la toux. La plante la plus usitée était la réglisse qui était donnée en poudre, parfois en quantités impressionnantes. Beaucoup d'autres plantes aujourd'hui reconnues pour leur activité sur le système respiratoire étaient administrées ; les

principales étaient le chardon béni, le bouillon blanc, la pulmonaire, l'hysope, le pas d'âne, le fenugrec, le genièvre, l'*Enula Campana*, la racine d'iris, la cardamome, la racine de gentiane, l'aristoloche, l'anis, le cumin, le fenouil, la cannelle<sup>57</sup>... D'autres étaient prisées pour leur teneur en ce qu'on appellera plus tard les huiles essentielles ; il s'agit des baies de laurier, la myrrhe, le safran, l'anis, la sauge, les feuilles et les fleurs de centaurée, la véronique, le gui de chêne, les baies de genièvre, l'iris, le cumin, le fenouil, la cannelle, la muscade, l'hysope, la gentiane, etc. lesquelles plantes étaient administrées par des moyens très variables. Les poudres pouvaient être incorporées aux aliments, infusées, diluées dans l'eau, le vin blanc ou la bière et servies au cheval. Lorsque l'animal se montrait récalcitrant, l'hippiatre usait de la corne<sup>58</sup>, de l'armand<sup>59</sup>, du nouet ou mastigadour<sup>60</sup>.

Les *minéraux* étaient aussi utilisés, presque toujours associés aux substances végétales : c'étaient notamment le soufre, le nitre<sup>61</sup> et les préparations mercurielles et antimoniales. Les hippiatres leur attribuaient des vertus magiques. Pour Solleysel, le soufre était le « *baume des poumons* », et une poudre particulière préparée avec l'antimoine méritait le nom d'« *angélique* », tant elle lui paraissait efficace contre la pousse. Le foie d'antimoine, selon Bouley<sup>62</sup>, ou *crocus metallorum*, n'était rien d'autre que du sulfure d'antimoine non purifié, produit auquel se trouverait toujours

<sup>57</sup> Cette liste se trouve notamment dans SOLLEYSSEL, 1713, p. 333 à 335.

<sup>58</sup> La « corne » était une corne de vache qui servait d'entonnoir pour faire couler les remèdes dans la bouche.

<sup>59</sup> L'armand était un bâton pourvu d'une étoupe à son extrémité ou un nerf de bœuf dont l'extrémité avait été aplatie. Le linge ou le bout du « nerf » était imbibé du principe actif qui était appliqué dans le gosier du cheval ou simplement donné à mâcher au cheval.

<sup>60</sup> Le mastigadour était un linge imbibé de remède ou enveloppant une poudre qui était passé dans la bouche et maintenu avec une bride. Le cheval mastiquait le linge, l'imbibant de salive qui diluait le principe actif qui était ingéré par la déglutition de la salive.

<sup>61</sup> Le nitre désigne ici probablement le natron ou carbonate de sodium (cf. V. Gitton-Ripoll, supra).

<sup>62</sup> BOULEY, 1859, p. 530.

<sup>52</sup> JOURDIN, 1647, p. 72.

<sup>53</sup> ANONYME, 1748.

<sup>54</sup> JOURDIN, 1647, p. 52.

<sup>55</sup> JOURDIN, 1647, page 52.

<sup>56</sup> D'après MOULÉ, 1909, page 394.

associée une part de sulfure d'arsenic<sup>63</sup>. Ainsi, les hippiatres du XVIIIe siècle administraient involontairement un remède, l'arsenic, qui allait se révéler quasi miraculeux au XIXe siècle. Nous aurons l'occasion de développer ce point plus tard.

Malheureusement, Delafond testa certain de ces produits isolément ; le sulfure d'antimoine, le kermès minéral, la fleur de soufre, donnés à grande dose, pendant quelques semaines, à des chevaux emphysémateux ou continués pendant plusieurs mois à petites doses, ont toujours augmenté la toux, la fréquence de la respiration et l'entre-couplement de l'expiration<sup>64</sup>.

Mais, dès le XVIIe siècle, les auteurs avaient compris que le meilleur traitement était hygiénique et consistait à retirer le foin de l'alimentation, à lui préférer l'avoine et les fourrages verts.

#### LE DEVELOPPEMENT DE LA PREVENTION ET DU TRAITEMENT HYGIENIQUE

Les hippiatres du XVIIe siècle recommandaient déjà l'abandon du foin :

*« Une cause ordinaire de la pousse vient des aliments trop chauds, dont on nourrit le cheval, comme le sainfoin vieil, le foin en trop grande quantité, et de plusieurs autres, et pour être trop longtemps de séjour ; car faute d'exercice il se fait un amas de flegmes et d'humeurs superflues, qui surchargent tout le corps du cheval, et particulièrement le poumon. »*<sup>65</sup>

Et aussi : *« Le foin nuit aux chevaux poussifs, en sorte qu'ils n'en sauraient manger, sans qu'on s'aperçoive que le flanc s'altère davantage et que la toux augmente. Il faut que le foin par sa chaleur augmente le bouillonnement et la fermentation des humeurs corrompues qui accompagnent toujours la*

*pousse : de plus il produit plus de sang que la paille : ce sang n'a pas son passage libre, il se corrompt et augmente la fermentation et le bouillonnement des humeurs ; outre cela le foin est infiniment plus poudreux : les eaux qui débordent dans les près y laissent un limon subtile et âcre, presque imperceptible à la vue, qui dessèche le poumon et excite la toux ; mais de plus le foin est plein de nitre pénétrant, lequel est capable d'irriter le poumon et de le trop dessécher : ce qui n'est pas dans la paille, puisqu'elle est plus sèche, elle n'a pas tant de substance et abondent moins de ce sel de nitre qui se trouve en abondance dans la substance du foin, comme ceux qui en ont fait l'analyse peuvent le témoigner. »*<sup>66</sup>

Dès lors, suivant cette logique, Markham déclarait : *« La meilleure nourriture pour un Cheval qui est dans cet état, est le vert en été, & le foin arrosé en hiver »*<sup>67</sup>, une recommandation que, paradoxalement, Solleysel ne suivait pas car il considérait que l'amélioration produite par la mise à l'herbe était transitoire et que le cheval remis ensuite au foin était plus affecté qu'avant. Dès lors, pourquoi développer cette pratique s'interrogeait le célèbre hippiatre ? Mais cette recommandation de Markham pleine de bon sens devait se généraliser aux XVIIIe et XIXe siècles : *« La pousse est quelquefois accompagnée de toux sèche, de toux grasse, ou de toux convulsive. Les chevaux et les juments plus sujets à cette maladie sont ceux qui ont le ventre gros, tombant, avalé. Le foin donné en grande quantité pour nourriture l'occasionne et l'aggrave. Au reste, elle ne se déclare pas avant que le cheval est atteint sa sixième année ; du moins je ne l'ai jamais vu arriver avant cet âge. Le foin nuit parce qu'il fournit un chyle irritant et trop substantiel que le poumon ne peut convertir en sang ; d'ailleurs le foin distant l'estomac et les intestins, qui par la diminue la place nécessaire pour la liberté des poumons. »*<sup>68</sup>

*« Otez le foin au cheval ; ne lui donnez que de la paille & de l'orge avec de l'eau à boire »*<sup>69</sup>.

<sup>63</sup> En réalité, BOULEY commet là une erreur. Le *crocus metallorum* (ou *safran des métaux*) des anciennes pharmacopées était produit par une synthèse chimique qui lui assurait une grande pureté alors que le *crocus des vétérinaires* ou *oxy-sulfure d'antimoine opaque* résultait de la fusion dans un creuset d'un mélange d'oxyde et de sulfure provenant du grillage du sulfure d'antimoine. In Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, 1829, p. 34 et 35.

<sup>64</sup> DELAFOND, 1832.

<sup>65</sup> SOLLEYSSEL, 1664, p. 330.

<sup>66</sup> SOLLEYSSEL, cité par BOULEY, 1859, p. 515 et 516.

<sup>67</sup> MARKHAM, 1666, p. 78.

<sup>68</sup> CHABERT, 1809.

<sup>69</sup> SIND, 1766, p. 182.

« Les chevaux poussifs qu'on met au vert surtout à l'écurie ou dans des pâturages abondants, montrent une augmentation de souffrance lorsqu'on les remet au sec. »<sup>70</sup>

Vint ensuite l'idée de diminuer la taille du bol alimentaire et donc d'utiliser des aliments plus riches en énergie. La première phase fut de donner des aliments très digestibles : « Il faut donner à ces animaux des aliments très nutritifs, de facile digestion, sous un petit volume, c'est-à-dire au commencement et la ration d'avoine et de grains, donner du son, du foin de bonne qualité et de la paille en petite quantité. »<sup>71</sup> Les mashés composés d'avoine, d'orge et de seigle, d'un peu de farine de lin et de sel de cuisine constituèrent une bonne solution tandis que la boisson était dispensée souvent et en petites quantités.

Nous avons vu comment les hippiatres du XVIIIe siècle usaient d'aliments sucrés. L'intérêt de cette pratique fut relevé par Mannechez qui proposa une solution simple et efficace : alimenter le cheval au moyen de fourrages de toute nature, coupés en menus fragments et mélangés avec de la mélasse, ce qui formait une pâte alimentaire excellente pour diminuer les phénomènes de l'emphysème. Il fallait simplement limiter la quantité de mélasse à 1 à 2 kg par jour.

Finalement « La pousse emphysémateuse n'est pas guérissable, mais elle peut être notablement atténuée par l'usage d'aliments très digestibles, qui ne charge pas les réservoirs intestinaux, tels que l'avoine, et gratuit, la paille et le foin haché associé à la mélasse, des résidus des fabriques du sucre et de spiritueux. Elle s'exagère, au contraire, par l'usage du foin et surtout des fourrages altérés. L'acide arsénieux, donné tous les jours à la dose d'un demi gramme à un dragme, pendant plusieurs mois, produit quelquefois une notable amélioration dans l'état des chevaux poussifs »<sup>72</sup>

L'autre aspect du traitement hygiénique était d'éviter toute cause qui pourrait aggraver les lésions en surajoutant des risques de bronchite : « Il faut éviter de faire travailler les animaux les jours trop chauds ou trop froids, afin de prévenir les poussées de bronchite

aiguë, qui sont une cause d'aggravation considérable de l'emphysème. Le repos prolongé améliore souvent l'état des chevaux poussifs ; les vésicules qui ne sont pas dégénérées reprennent sans doute leur dimension normale »<sup>73</sup>.

Un traitement hygiénique anecdotique ne connut pas un grand avenir : la restriction hydrique. L'édition de 1684 du *Parfait Mareschal* de Solleysel rapporterait<sup>74</sup> qu'un cheval poussif abandonné par inadvertance pendant six semaines<sup>75</sup> dans une grange à foin, et qui ne reçut pas d'eau, se révéla guéri quand il fut retrouvé. Garsault recommandait donc de soumettre les chevaux poussifs à une restriction hydrique<sup>76</sup>. Rodet alla plus loin et soumit un cheval âgé de neuf ans à la suppression de la boisson pendant dix jours, l'abreuvant juste avant qu'il ne meurt<sup>77</sup>. Il constata la suppression des symptômes de pousse au huitième jour de privation, symptômes qui réapparurent peu de temps après que le cheval ait reçu l'eau. Cette méthode ne sembla évidemment pas pertinente et ne connut pas de suites.

Finalement, au début du XIXe siècle, les traitements administrés par les nouveaux vétérinaires aux chevaux poussifs n'étaient pas très éloignés de ceux pratiqués par les maréchaux du siècle précédent. Par exemple, Delafond retrace quelques traitements pratiqués entre 1827 et 1832 dans la quatrième partie de son *Mémoire*. Reprenons simplement un de ces cas<sup>78</sup> :

« Septembre 1827. M. Jean Guelet, fermier à Argenou (Nièvre). Jument de trait de moyenne taille, forte et très-ardente, âgée de cinq à six ans.

*Renseignemens. Les mouvements des flancs de l'animal sont devenus accélérés, après avoir donné plusieurs vigoureux coups de collier pour traîner une voiture pesamment chargée, restée au bas d'une côte rapide. –*

<sup>73</sup> CADEAC, 1911, p. 323.

<sup>74</sup> Cette citation est rapportée par GARSULT (1805, page 224) et RODET (1828, page 110). Je n'ai pas pu retrouver cette assertion faute de disposer de cette édition.

<sup>75</sup> GARSULT cite bien six semaines, ce qui ne peut être qu'une erreur.

<sup>76</sup> GARSULT, 1805, p. 224.

<sup>77</sup> RODET, 1828, p. 110 et 111.

<sup>78</sup> DELAFOND, 1832, p. 401 et 402.

<sup>70</sup> FROMAGE DE FEUGRE, 1809.

<sup>71</sup> CADEAC, 1911, p. 322.

<sup>72</sup> BOULEY, 1863, p. 1073 et 1074.

*Saignée, deux sétons au poitrail, administration de vin miellé. Léger mieux. Le douzième jour de traitement, la jument a les flancs tranquilles et paraît rétablie. Remise dans les traits, quatre jours de travail suffisent pour déterminer les mêmes phénomènes maladifs. Nouvelle saignée, deux sétons aux fesses, électuaire béchique et adoucissant, quelques lavemens, vert pris en liberté. Mieux remarquable, nouvelle apparence de la guérison, qui trompe le propriétaire... ».* Delafond, appelé au chevet de l'animal, prescrit : « *Saignée de quatre livres à la jugulaire ; administration, tous les matins, la jument étant à jeun, d'un électuaire béchique adoucissant, avec sulfure d'antimoine, une once. Brevages diurétiques, composés d'une décoction de guimauve, un litre, avec oximel scillitique<sup>79</sup>, deux onces. Les sétons aux fesses furent conservés, et la bête mise au travail délayant. »*

Mais les hippiatres avaient déjà abordé, involontairement par le biais du sulfure d'antimoine, que nous retrouvons d'ailleurs dans ce texte de Delafond, un médicament qui allait se révéler d'une efficacité redoutable lorsque son administration fut raisonnée : l'arsenic. Cette évolution devait marquer le XIXe siècle.

#### LA REVOLUTION THERAPEUTIQUE : L'ARSENIC

Henri Bouley raconte dans son article « *Emphysème* » du *Nouveau Dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires* comment ce qui fut une pratique hygiénique conduisit à l'élaboration du premier traitement véritablement efficace. Les Autrichiens avaient recours depuis longtemps à l'« *arsenicophagie* <sup>80</sup> », c'est-à-dire la consommation régulière d'arsenic à petites doses. Cette pratique était courante dans ce pays chez l'homme, auquel il conférait un teint agréable et un embonpoint susceptible de

<sup>79</sup> L'oximel scillitique est du vinaigre scillitique, dans lequel on a fait fondre après chauffage du miel blanc jusqu'à saturation. Le vinaigre scillitique se fait en faisant infuser pendant quarante jours au soleil d'été dans un matras bien bouché, huit onces de *scilles* sèches dans six livres de vinaigre fort. La liqueur est passée et le marc en est retiré. DIDEROT ET D'ALEMBERT, Article « Scille », 1765, p. 794.

<sup>80</sup> BOULEY, 1859, p. 522.

plaire aux personnes du sexe opposé, ainsi qu'un souffle propre à marcher en montagne<sup>81</sup>.

Mais cette pratique s'étendait aux animaux et les maquignons utilisaient beaucoup l'arsenic comme antidyspnéique chez les chevaux poussifs qu'ils conduisaient à la vente. Bouley note en 1859<sup>82</sup> que l'usage de l'arsenic était très répandu à Vienne, surtout parmi les palefreniers et les cochers des grandes maisons. Ils en mêlaient une bonne prise, en poudre, à l'avoine, ou ils en enveloppaient un morceau de la grandeur d'un pois dans un linge qu'ils attachaient au bridon lorsque le cheval était harnaché, de manière à ce que la salive dissolve peu à peu le toxique. L'aspect luisant, rond et élégant des chevaux de prix et surtout l'écume à la bouche, provenaient ainsi ordinairement de l'arsenic qui augmentait la salivation. Les charretiers, dans les pays montagnaux, mettaient fréquemment une dose d'arsenic dans le fourrage qu'ils donnaient aux chevaux avant une montée laborieuse. On usait aussi de l'arsenic avec les animaux de rente, bovins comme cochons, dont l'engraissement était favorisé par la prise du toxique.

Chose remarquable, cette pratique pouvait se maintenir, aussi bien chez l'homme que chez l'animal, pendant des années sans incident,

<sup>81</sup> M. IMBERT-GOURBEYRE publia dans le *Moniteur des hôpitaux* en 1854 un article dans lequel il cite le docteur TSCHUDI qui rapporte dans le *Journal de médecine d'Autriche* de 1822. « *dans le cercle de l'Obersteyer, il est peu de maisons qui ne soient pourvues d'arsenic. On s'en sert dans les maladies des animaux domestiques, dans les maladies vermineuses, et comme stomacique pour exciter l'appétit. J'ai vu un paysan en avaler en ma présence dix centigrammes environ à la pointe de son couteau. C'était sa ration quotidienne. Il disait ne pouvoir vivre sans cela. En plusieurs endroits on en met dans le fromage, ce qui a déjà causé plusieurs empoisonnements.* »

Reprenons le cours de l'analyse de BOULEY : « *Vogt, dans son traité de matière médicale, répète ce fait et ajoute : « Il est constant que les vieux chevaux ruinés reprennent de l'appétit, de la vivacité des forces, quand leur fait manger de l'arsenic. »*

« *En 1844, M. Boudin a rapporté qu'en Styrie on est dans l'habitude d'ajouter une petite quantité d'acide arsénieux au fromage, et que, dans certaines provinces de l'Allemagne, on donne l'arsenic aux bestiaux privés d'appétit.* » BOULEY, *ibid.*

<sup>82</sup> BOULEY, 1859, p. 524 et 525.

mais la chose se gâtait à l'arrêt du traitement. L'acheteur du beau cheval fringant voyait alors l'animal dépérir irrémédiablement. Quand il s'agissait d'un homme, le malheureux était souvent contraint de reprendre rapidement de l'arsenic pour retrouver un état meilleur.

C'est donc l'utilisation empirique de ce minéral qui devait permettre le développement de la thérapeutique arsenicale chez le cheval poussif. La première mention d'utilisation de l'arsenic date du XVII<sup>e</sup> siècle ; il était alors administré par fumigation : « *C'est dans les différentes espèces de vapeurs minérales, végétales ou animales, que les maréchaux devraient s'attacher à trouver les remèdes capables de guérir ou de pallier la pousse. L'arsenic et le soufre, mêlés avec de l'encens ou du succin, soulagent tous les jours des chevaux poussifs*<sup>83</sup>. » Mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le toxique allait être donné *per os*.

Le premier principe actif le plus utilisé fut l'acide arsénieux, peu onéreux, stimulant reconnu de pratiquement toutes les fonctions chez les animaux domestiques et surtout les équidés et les canidés<sup>84</sup>. L'acide arsénieux pouvait être utilisé en poudre mais il fut le plus souvent dilué pour constituer ce qui allait devenir la célèbre liqueur de Fowler. Cette mise en solution n'était pas dictée par une simple convenance d'utilisation ; l'acide arsénieux en solution est autrement plus actif qu'en poudre ; c'est ainsi que 2 g en solution aqueuse suffisent souvent à tuer un cheval, alors qu'il faut 45 g de poudre pour obtenir le même effet<sup>85</sup>. En France, au XIX<sup>e</sup> siècle, malheureusement, deux formules de liqueur étaient utilisées ; la formule pour l'homme était de 1g pour 100 ml alors que celle utilisée pour les animaux était de 1 g pour 150 ml<sup>86</sup>, une différence regrettable et à l'origine parfois d'erreurs thérapeutiques.

Du point de vue de l'utilisation, Cadéac<sup>87</sup> recommandait de commencer par la dose de 0,5 g à donner matin et soir dans du son mouillé ou dans l'avoine. Au bout de quelques jours, la dose était passée à 0,75 puis 1 g et

même à 2 g par jour. Il fallait suspendre le traitement en cas d'apparition de signes d'intolérance, pour le reprendre un peu plus tard. L'arsenic était administré en solution, de préférence sous la forme de liqueur de Fowler (25 à 50 g), ou d'eau arsenicale (eau de rivière, 1 litre ; acide arsénieux, 10 g qu'on fait dissoudre) et qu'on donnait à la dose de 50 à 70 g par jour.

L'arsenic pouvait aussi être administré sous forme de méthylarsinate de sodium, par voie orale. Il avait l'avantage d'être cent fois moins toxique que l'acide arsénieux, mais était beaucoup plus cher et était donc réservé aux chevaux de luxe<sup>88</sup>. Une forme aussi intéressante était le cacodylate de soude (diméthylarsinate de sodium), utilisable contre la pousse par voie hypodermique. Mais il ne fallait jamais l'utiliser *per os* car les bactéries intestinales le transformaient en oxyde de cacodyle, produit extrêmement toxique que l'on repérait à l'odeur d'ail que le cheval dégageait<sup>89</sup>. La solution concentrée injectable était composée de 10 g de cacodylate de sodium dilué dans 100 ml d'eau ; elle était utilisée dans la bronchite chronique et la pousse, et le volume d'injection était de 5 à 20 ml seulement<sup>90</sup>.

Mais l'arsenic ne fut pas le seul recours. L'utilisation des médications à base de plantes ne cessa jamais et se raffina au contraire au fur et à mesure que les connaissances en matière de pharmacologie et de thérapeutique se faisaient plus précises.

#### LES AUTRES MEDICATIONS A BASE DE PLANTES, A LA FIN DU XIXE SIECLE

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les maquignons, ceux que l'on nommait alors « la bande noire » usaient de potions ou poudres à base de Datura, de Jusquiame ou de poudre de Marron d'Inde pour dissimuler le soubresaut. La Loi de 1884 sur les vices rédhibitoires qui fixait à neuf jours le délai de déclaration de la maladie protégeait cependant l'acheteur des dissimulations par ces principes actifs à action brève.

<sup>83</sup> VITET, cité par BOULEY, 1859, p. 528 et 529.

<sup>84</sup> CERBELAUD, 1922, p. 159.

<sup>85</sup> TABOURIN, cité par BOULEY, 1859, p. 528.

<sup>86</sup> La codification des médicaments vétérinaires était alors édictée par le conseil des enseignants de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

<sup>87</sup> CADEAC, 1911, p. 323.

<sup>88</sup> CERBELAUD, 1922, p. 1168 à 1171.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 449 à 452.

<sup>90</sup> *Ibid.*, 1922, p. 451.

Le **Datura** - *Datura Stramonium* – renferme les mêmes alcaloïdes que la belladone, à savoir atropine et hyoscyamine, la **Jusquiame noire** – *Hyoscyamus niger* – contient des alcaloïdes similaires. Ces plantes contenaient donc des parasympholytiques qui avaient un effet antispasmodique, sédatif contre la toux, et asséchaient les sécrétions bronchiques. L'atropine et ses dérivés furent recommandés par Panisset et Verge<sup>91</sup> bien plus tard ; elle pouvait supprimer le soubresaut le plus violent mais avec un délai d'action malheureusement court, de l'ordre d'une journée. Il faut d'ailleurs signaler que Cadéac testa la section des nerfs vagues et montra qu'elle détermine l'emphysème. Les alvéoles se dilatent à l'excès ; le murmure respiratoire disparaît, l'animal, privé de la sensibilité pulmonaire, ne sait plus limiter ses efforts respiratoires à la capacité de son poumon ; l'emphysème inspiratoire se produit. Un phénomène analogue peut survenir à la suite d'affections pulmonaires accompagnées de lésions du nerf vague. L'emphysème d'origine nerveuse faisait d'ailleurs pendant au cornage par hémiplegie laryngienne : on voyait des chevaux devenir poussifs et emphysémateux quelques mois après la gourme, comme on les voyait devenir corneurs<sup>92</sup>.

Mais la plante qui connut le plus grand succès à cette époque fut probablement le **marron d'Inde** - *Aeculus hippocastaneum*. Peut-être Rufus, au XIII<sup>e</sup> siècle, connaissait-il les propriétés de cette graine puisqu'il citait la « noix d'Inde » comme principe actif contre la pousse<sup>93</sup> ? Il semble que son utilisation était coutumière en Turquie contre la pousse ou l'emphysème, où il était mélangé à du son frisé<sup>94</sup>. Il devait trouver les faveurs des maréchaux européens dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle mais, paradoxalement, ne devait être exploité par les plus savants d'entre eux, devenus vétérinaires, qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le marron d'Inde est cité comme un traitement de la pousse utilisé par les maréchaux aussi bien dans le *Dictionnaire*

ou traité universel des drogues simples de Lémery (1727) que dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert<sup>95</sup>. Son nom en dit long sur son utilisation : *hippocastaneum* signifie « châtaigne des chevaux » et les termes anglais et allemand sont tout aussi explicites : *horse chestnut* et *Rosskastanie*.

Concrètement, le fruit était décortiqué, râpé puis généralement associé à des dérivés arsenicaux (tonifiants des bronches) ou de la strychnine (stimulant l'amplitude de l'inspiration)<sup>96</sup>. Voici deux des formules recommandées au début du XX<sup>e</sup> siècle :

**Formule (1) de marron d'Inde composée contre la pousse des chevaux<sup>97</sup>**

Formule de R. Cerbelaud

Marrons d'Inde séchés, décortiqués et râpés 100 gr  
Méthylarsinate de sodium 0,5 gr  
Poudre de noix vomique 0,25 gr

Donner au début un paquet le matin dans du son frisé, puis au besoin un deuxième paquet le soir. Faire le traitement quinze jours et cesser quinze jours.

On peut au besoin doubler la dose de méthylarsinate de sodium dans la formule ci-dessus, mais il sera inutile d'augmenter les proportions de noix vomique : ce composé agit mieux sur les muscles pectoraux à dose minime.

Cette préparation donne de bons résultats contre la pousse ou emphysème chez le cheval.

**Formule (2) de marron d'Inde composée contre la pousse des chevaux**

Formule de R. Cerbelaud

Marrons d'Inde séchés, décortiqués et râpés 100 gr  
Arséniate de fer 50 cg  
Arséniate de strychnine 2 cg

Même mode d'emploi et mêmes indications que le n<sup>o</sup> précédent.

Cette farine de marron, remède populaire et peu onéreux s'il en fut, connut des

<sup>91</sup> Cité par LIEGEOIS, 1955, p. 280.

<sup>92</sup> CADEAC, 1911.

<sup>93</sup> La question est loin d'être tranchée car la noix d'Inde pourrait être *Nux indica*, c'est-à-dire la noix de coco. Ceci serait plus cohérent avec le fait que le marronnier d'Inde n'a été acclimaté en Europe que vers 1600.

<sup>94</sup> CERBELAUD, 1922, p. 1153 & 1154.

<sup>95</sup> DIDEROT et d'ALEMBERT, 1778, T. 21, p. 158.

<sup>96</sup> La strychnine et ses dérivés sont présents dans la noix vomique (graine du vomiquier - *Strychnos nux-vomica*).

<sup>97</sup> CERBELAUD, 1922, p. 1155.



raffinements. C'est ainsi que fut commercialisée, au début du XXe siècle, la *Vératrine<sub>ND</sub>*, extrait actif du marron d'Inde et que, de nos jours, les ampoules d'extraits de marron d'Inde sont toujours utilisées par certains vétérinaires. Cela évite la difficulté dans laquelle se trouvaient les propriétaires d'administrer une poudre très désagréable au cheval.

#### LES NOUVEAUX TRAITEMENTS APPORTÉS AU XXE SIECLE

**La thiosinamine ou fibrolysine** - Un moyen thérapeutique assez original fut dévoilé juste après la première guerre mondiale dans des circonstances peu banales. Le traité de Versailles de 1919 prévoyait une grande variété de dédommagements que l'Allemagne vaincue devait faire aux Alliés. Les animaux domestiques n'échappaient pas à cette logique et l'Allemagne dut déplacer de vastes troupeaux vers les territoires des vainqueurs. La Commission de réparation des dommages de guerre fournissait des chiffres précis sur ces mouvements. Par exemple, le 31 mai 1920, 6 547 chevaux étaient déjà arrivés en France et 3 116 en Belgique<sup>98</sup>. Ils étaient 31 926 pour la France le 30 novembre de cette même année et 5 964 pour la Belgique. Et la même Commission prévoyait la livraison de 30 000 équidés dans les six mois suivants pour les Alliés<sup>99</sup>. C'est alors que les journaux professionnels se firent l'écho de ce que les allemands « blanchissaient » leurs chevaux poussifs avec une molécule qui devait s'avérer être la thiosinamine<sup>100</sup>, molécule formée par l'action de l'ammoniaque sur l'essence de moutarde et qui fut utilisée en thérapeutique humaine pour l'apport de soufre. Simonet et Medinsky testèrent ce produit avec succès et observèrent une rémission de plusieurs mois, bien au-delà des 9 jours fixés à l'époque pour la déclaration des vices rédhibitoires. Mais cette molécule ne connut que peu d'avenir en thérapeutique. La solution de thiosinamine dissoute dans une solution de salicylate de soude à 5 %, à raison d'un gramme pour 10 ml de la solution fut utilisée en injections

intraveineuses<sup>101</sup>. Les résultats ne furent pas confirmés, ni en France ni en Belgique, et la molécule fut abandonnée<sup>102</sup>.

**La vératrine** – Cette molécule qui allonge la contraction du diaphragme était associée à la strychnine, qui agit sur l'excitabilité musculaire et le centre respiratoire, et à l'ergotine, qui augmente la pression artérielle et stimule le cœur. Des préparations commerciales connues sous les noms de *Vergotinine* ou de *Strychotine* étaient à la disposition des vétérinaires au milieu du XXe siècle. La vératrine fut aussi associée à l'arséniate de strychnine et à l'arséniate citro-ammoniacal<sup>103</sup>.

**La révulsion par la moutarde** – Le cataplasme à la moutarde eut également ses heures dans le traitement de la pousse. Quand les crises étaient très rapprochées, le vétérinaire pouvait être tenté de pratiquer la révulsion en appliquant des cataplasmes sinapisés à base d'alcoolat d'essence de moutarde à 2%<sup>104</sup>. Il fallait une solide contention pour que le cheval tolère le révulsif.

**L'injection d'air dans les cavités pleurales** – Liégeois<sup>105</sup> rapporte que des auteurs suisses ont obtenu des améliorations notables, dans des cas considérés comme désespérés, en injectant 2 à 4 litres d'air stérile dans les cavités pleurales de chevaux. Ce traitement ne connut pas de suite.

**L'iode et ses dérivés** – L'iodure de potassium ou l'iodure de sodium à la dose de 6 à 10 g par jour administré pendant 1 à 2 semaines atténuait la dyspnée, favorisait la sécrétion des bronches, diminuait la sensibilité de la muqueuse et atténuait l'excitabilité des centres<sup>106</sup>. Les iodures étaient notamment administrés en urgence au moment des crises. Mais, en dehors des crises, ces substances avaient un effet salutaire et étaient employées en alternance avec l'arsenic, sous la forme de cures de 10 à 15 jours. Le traitement pouvait être interrompu pendant des mois si les

<sup>98</sup> D'après *Recueil de Médecine Vétérinaire*, 1920, p. 519.

<sup>99</sup> D'après *Recueil de Médecine Vétérinaire*, 1920, p. 692.

<sup>100</sup> SIMMONET ET MEDINSKY, 1922, p. 384.

<sup>101</sup> CADIOT, LESBOUYRIES ET RIES, 1925, p. 384.

<sup>102</sup> LIEGEOIS, 1955, p. 279.

<sup>103</sup> Remède de BRUSASCO cité par LIEGEOIS, 1955, p. 279 et 280.

<sup>104</sup> CERBELAUD, 1922, p. 758. Article « Emphysème pulmonaire » : Essence de moutarde 2 gr., Alcool à 80° qsp pour 100 ml.

<sup>105</sup> LIEGEOIS, 1955, p. 280.

<sup>106</sup> CADIOT, LESBOUYRIES ET RIES, 1925, p. 383.

malades étaient laissés au repos, et on reprenait le traitement quand l'activité ou les symptômes réapparaissaient.

## CONCLUSION

Tous ces traitements devaient perdurer durant le XXe siècle. La pousse, maladie historique s'il en est, nous montre la stabilité extraordinaire qui devait marquer son abord par l'homme de l'Antiquité jusqu'au début du XIXe siècle. Il fallut attendre l'arsenic pour qu'une première solution thérapeutique, autre que le traitement hygiénique connu bien avant, soulage le cheval. Cette maladie eut sans doute un coût considérable pour la société, à un moment où le cheval était un moyen de traction essentiel. La pousse fait d'ailleurs partie de ces maladies qui forgèrent le concept de vice rédhibitoire. Déjà au XVIIe siècle, Solleysel signalait que « *La pousse est un défaut assez considérable au Cheval pour empêcher de l'acheter* » et que « *la loi de la rédhibitoire* » imposait la reprise dans les deux mois. Ce délai fut ramené à neuf jours au XVIIIe siècle<sup>107</sup> et la Loi du 20 mai 1838 reprit la pousse comme vice rédhibitoire en confirmant ce délai de neuf jours, délai intéressant car supprimant les effets de toutes les dissimulations les plus couramment utilisées par les maquignons. Il est d'ailleurs remarquable de constater que la plupart des pays européens avaient la même démarche avec souvent des délais plus longs<sup>108</sup>. En France, la loi du 2 août 1884 précisa les choses en restreignant le libellé de l'affection à l'emphysème pulmonaire, faisant ainsi disparaître du vocabulaire la pousse, ce syndrome dont on connaissait alors l'origine principale : l'emphysème pulmonaire.

<sup>107</sup> « La pousse est un cas rédhibitoire, & le vendeur est tenu de reprendre un cheval poussif dans les neuf jours. ». DIDEROT ET D'ALEMBERT, tome 13, 1765, p. 250.

<sup>108</sup> En 1877, ces délais étaient de 14 jours en Belgique pour les animaux de plus de 150 francs ; de 20 jours pour la Suisse, de 14 jours pour la Bavière, Bade, la Hesse, le Wurtemberg, Francfort ; de 15 jours pour la Saxe et l'Autriche ; de 28 jours pour la Prusse ; de 29 jours pour le Nassau. ZUNDEL, 1877, p. 298.

## BIBLIOGRAPHIE

*Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. Tome troisième. Paris, Gabon, Méquignon-Marvis et Baillières, 1829.

*Le grand mareschal expert et françois*. Toulouse, Guillemette, 1748.

*Recueil de Médecine Vétérinaire*, 1920. P. 519 & 692.

BOULEY, H. *Nouveau dictionnaire lexicographique et descriptif des sciences médicales et vétérinaires*. Par MM Raige-Delorme, C. Daremberg, H. Bouley, J. Mignon et C. Lamy. Paris, Asselin, 1863. L'article en question occupe les pages 1073 et 1074 ; il n'a pu être rédigé que par H. Bouley.

BOULEY, H. *Nouveau Dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*. Tome 5. Paris, Asselin & Houzeau, 1859. Article « *Emphysème* », p. 461-530.

CADEAC. *Encyclopédie Cadéac. Pathologie interne. Tome 4 – Bronches, poumons, plèvres*. Paris, Baillière & fils, 1911. Article « *Emphysème* ».

CADIOT, P.-J., LESBOUYRIES, G. ET RIES, J.-N. *Traité de médecine des animaux domestiques*. Paris, Vigot, 1925.

CERBELAUD, R. *Manuel vétérinaire ou formulaire des médications rationnelles et des remèdes secrets*. Paris, chez l'auteur, 1922.

CHABERT, P. Article « *Pousse* ». In ABBE ROZIER. *Cours complet, d'agriculture pratique, d'économie rurale et domestique, et de médecine vétérinaire*. Paris, Buisson, Collin et Colas, 1809.

FRANCINI, H. de. *Hippiatrique du sieur Horace de Francini*. Paris, Marc Orry, 1607.

GARSAULT, Fr.-A. de. *Le Nouveau Parfait Maréchal, ou la connoissance générale et universelle du cheval*. Paris, Mme Huzard, 1805, réédition de 1755.

DELAFOND, O. *Mémoire sur la Pousse*. Dans *Recueil de médecine vétérinaire*. Deuxième série, tome premier. Paris, Béchét jeune. 1832. p. 233 – 246, 299 – 313, 345 – 359, 401 – 420.

- DIDEROT, D., D'ALEMBERT, J. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Tome 1.* Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand. 1765. « Article pousse ».
- DIDEROT, D., D'ALEMBERT, J. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Tome 14.* Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand. 1765.
- DIDEROT, D., D'ALEMBERT, J. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Tome 21.* Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand. 1778. « Article Marronnier d'Inde ».
- FROMAGE DE FEUGRE. Article « Pousse ». Dans ABBE ROZIER. *Cours complet, d'agriculture pratique, d'économie rurale et domestique, et de médecine vétérinaire.* A Paris, chez Buisson, Collin et Colas. 1809.
- GODINE jeune. *Éléments d'hygiène vétérinaire, suivis de recherches sur la morve, le cornage, la pousse et la cautérisation, à l'usage des vétérinaires...* Paris, L'Huillier. 1815.
- HURTREL D'ARBOVAL, L.H.J.. *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires.* 2<sup>nd</sup>e édition, tome V. Paris, Baillières, 1839. Article « Pousse », p. 291-340.
- JOURDIN (I.I.D.E.M.) *La vraie connoissance du cheval, ses maladies et remèdes.* Paris, Thomas de Ninville, 1647.
- LAFOSSE, P.E. *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège et maréchallerie. Tome quatrième,* Paris, Boudet, 1775 – Articles « Rossignol », p. 45 & 46, et « Sifflet ou Rossignol », p. 80 & 81.
- LEMERY, N. *Dictionnaire ou traité universel des drogues simples.* Rotterdam, Jean Hoffhout, 1727.
- LIEGEOIS, F. *Traité de pathologie médicale des animaux domestiques.* Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1955.
- MARKHAM, G. *Le nouveau et sçavant Mareschal, dans lequel est traité la composition de la nature, des qualitez, perfections et défauts des Chevaux.* Paris, Jean Riboy, 1666.
- MOULÉ, L. *Histoire de la médecine vétérinaire. Première période – Histoire de la Médecine vétérinaire dans l'Antiquité.* Paris, Maulde, 1891.
- MOULÉ, L. *Histoire de la médecine vétérinaire. Deuxième période – Histoire de la Médecine vétérinaire au Moyen Age. Deuxième partie – La médecine vétérinaire en Europe.* Paris, Maulde, Doumenc, 1900.
- MOULÉ, L. *Histoire de la médecine vétérinaire. Troisième période – temps modernes. Première partie – Seizième siècle. Bulletin de la société centrale de médecine vétérinaire,* 1909.
- PREVOT, B. *La science du cheval au moyen-âge. Le Traité d'hippiatrie de Jordanus Rufus.* Paris, Klincksieck, 1991.
- RODET, J.B.C. *Recherches sur l'affection malade à laquelle on a donné le nom de pousse.* Paris, Mme Huzard, 1825.
- RODET, J.B.C. *Doctrine physiologique appliquée à la médecine vétérinaire.* Paris, Cordier, Janet et Gondar-Roblot, 1828.
- RUSE, L. *La mareschalerie de Laurent Ruse, où sont contenuz remedes tressinguliers contre les maladies des chevaux.* Paris, Guillaume Auray, 1583.
- SIMMONET, H. ET MEDINSKY, C. Notes cliniques sur le traitement de la « pousse » par la thiosinamine. Dans *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire,* 1922, p. 377-384.
- SERRES, O. de. *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs,* 1600. Réédition Actes Sud Coll., Thesaurus, 2001. *Remèdes pour les chevaux,* p. 1427.
- SIND de. *Manuel du cavalier, Qui renferme les connaissances nécessaires pour conserver le cheval en santé & pour le guérir en cas de maladie.* Paris, G. Desprez. 1766, page 182. Article « Du cheval poussif », p. 182.
- SOLLEYSSEL, J. de. *Le parfait mareschal qui enseigne à connoistre la beauté, la bonté & les deffauts des Chevaux.* Paris, Gervais Clovsier. 1664.
- SOLLEYSSEL, J. de. *Le parfait mareschal qui enseigne à connoistre la beauté, la bonté & les défauts des Chevaux.* Paris, Jean Mariette. 1713.
- VÉGÈCE. *Quatre livres de Puble Végèce Renay, de la médecine des chevaux malades*

*et autres Vétérinaires aliénez et altérez de leur naturel, traduits nouvellement de latin en françois.* Paris, Périer, 1563.

VITET, L. *Médecine vétérinaire.* Lyon, Périsset, 1771.

ZUNDEL, A. *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiènes vétérinaires par L.H.J. Hurtrel d'Arboval. Tome troisième.* Paris, Baillières, 1877.